

Direction du développement et de l'accompagnement du réseau
Secteur Maghreb-Péninsule ibérique
Affaire suivie par : DUBOIS Xavier
Mél : secteur-mapi.aefe@diplomatie.gouv.fr

Paris, le **9 FEV. 2023**

Madame Laura González
Présidente de l'APE Lycée Français
de Madrid - Site Saint-Exupéry
info@apasaintexupery.com

Monsieur Frédéric ZALMA
Président de l'APA Lycée Français de
Madrid - Site Conde
presidencia@apaliceo.com

Copie à

Monsieur Serge RODRIGUES
Proviseur
Lycée français

Monsieur Vincent PERROT
COCAC adjoint
Ambassade de France

Madrid
ESPAGNE

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Par un courriel en date du 20 octobre 2022, vous avez bien voulu me faire part de votre analyse sur les prévisions budgétaires 2023 du lycée français de Madrid.

Tout d'abord, je me félicite que vos associations aient poursuivi leur travail constructif de représentants en s'emparant des espaces de discussion mis en œuvre par l'Agence pour améliorer la participation des parents à la gestion de nos EGD. C'est une priorité de l'action de l'Etat en votre direction.

Le projet immobilier a pris un retard certain, pour différentes raisons. Toutefois, il est toujours confirmé l'opportunité du projet immobilier engagé par le CA de l'agence en mars 2019, consistant à créer un CDI pour le secondaire, à réorganiser et à étendre une partie des espaces pédagogiques. Le lycée a besoin de ces espaces pour le bien-être des élèves.

J'ai le plaisir de vous apprendre que, à la suite des récents échanges avec l'administration de Madrid, l'instruction du permis de construire vient de reprendre augurant d'une issue prochaine quant à l'autorisation de réaliser le projet.

De plus, je ne peux que craindre un report de ce projet qui, comme vous le soulignez, ferait courir le risque toujours accru d'un renchérissement des coûts.

Je vous assure que l'augmentation proposée des frais de scolarité est justifiée ; cela participe de la nécessité de financer l'ensemble du fonctionnement de l'établissement, y compris son investissement, tout en veillant à rester en-deçà de l'inflation.

Vous interrogez l'augmentation de 2% des salaires des PDL : celle-ci a été négociée lors du nécessaire

dialogue social avec les organisations représentatives des salariés, que la direction de l'établissement conduit régulièrement et dans le respect de la prise en compte des positions de chaque composante de la communauté éducative.

S'agissant de la demi-pension, la direction de l'établissement s'appuie sur une comptabilité analytique, et le Secrétaire Général de l'établissement pourra vous communiquer les éléments complémentaires souhaités. Des pistes d'amélioration de comptabilité peuvent être envisagées, comme la mise en place d'une clé de répartition des frais de fonctionnement. Enfin, une commission des menus associant les parents d'élèves existe, ainsi qu'un comité de suivi du marché de restauration. Les décisions sont donc prises en toute transparence.

Comme l'inflation est actuellement de 6,9% en Espagne, la proposition d'une augmentation de 2% des frais de restauration en septembre 2023 apparaît comme un minimum en dessous duquel nous ne pouvons descendre. Nul doute que le prestataire, de son côté, fasse valoir la clause de réajustement de tarif dont il peut bénéficier.

Comme vous le savez, l'AEFE s'engage fortement pour le lycée français de Madrid : l'aide nette s'élève à plus de 2000 euros par élève par an en 2021, incluant près de 190 bénéficiaires des bourses dont 89 demi-pensionnaires. Nous continuerons donc de veiller à bien accompagner toute la communauté éducative et nous vous remercions pour votre engagement aux côtés des familles.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Le Directeur général
Olivier BROCHET**

